

**ÉVALUATION DE LA POLITIQUE DES RETOMBÉES INDUSTRIELLES ET RÉGIONALES
RÉPONSE DE LA DIRECTION ET PLAN D'ACTION**

RECOMMANDATION	RÉPONSE DE LA DIRECTION ET MESURES PLANIFIÉES	RESPONSABILITÉ DE GESTION	DATE DE FIN DES MESURES
<p>Recommandation 1 :</p> <p>La Direction générale des retombées industrielles et technologiques (DGRIT) doit s'assurer que la Politique sur les RIT encourage des résultats de grande qualité (y compris ceux cernés par l'examen des transactions antérieures de RIR) en définissant les facteurs de qualité et de réussite, en établissant des conditions de base et en surveillant le rendement.</p>	<p>Adoptée.</p> <p>Plan d'action : La nouvelle Politique sur les retombées industrielles et technologiques (RIT) a été publiée en décembre 2014 et s'applique dorénavant à des marchés publics particuliers. Les compagnies pollicitantes sont fortement incitées à entreprendre au Canada des activités qui génèrent des résultats économiques favorables, car leurs propositions industrielles sont maintenant un facteur coté et pondéré du processus d'évaluation de l'offre. Quatre facteurs de qualité et de réussite ont été définis – secteur de la défense, développement de la chaîne d'approvisionnement, recherche et développement et capacité d'exportation – et formeront la base de la cotation des propositions.</p> <p>Les résultats de cette évaluation serviront de ligne de base à l'avenir. La Direction générale des RIT fera désormais une enquête périodique sur les compagnies</p>	<p>Directeur général, Direction générale des retombées technologiques et industrielles</p>	<p>Février 2015</p> <p>Juin 2018</p>

RECOMMANDATION	RÉPONSE DE LA DIRECTION ET MESURES PLANIFIÉES	RESPONSABILITÉ DE GESTION	DATE DE FIN DES MESURES
	canadiennes au moyen d'une méthode commune afin de faire le suivi et de surveiller les résultats de haute qualité.		
<p>Recommandation 2 :</p> <p>La Direction générale des RIT doit s'assurer que le système de surveillance et de reddition de compte en place fait le suivi des effets sur les bénéficiaires des transactions de RIR et des nouvelles retombées industrielles et technologiques.</p>	<p>Adoptée.</p> <p>Plan d'action : La Direction des RIT élaborera et mettra en œuvre une stratégie globale de mesure du rendement qui comportera non seulement une analyse plus approfondie des données du système de surveillance et de reddition de comptes de la Direction générale, mais des sources d'information plus larges. L'enquête biennale du secteur de la défense est une source clé à laquelle participe la Direction générale des RIT en collaboration avec Statistique Canada pour obtenir des données importantes sur les effets économiques et sur les forces du secteur.</p>	<p>Directeur général, Direction générale des retombées industrielles et technologiques</p>	<p>Décembre 2015</p>
<p>Recommandation 3 :</p> <p>La Direction générale des RIT doit préciser et rationaliser ses procédures administratives.</p>	<p>Adoptée.</p> <p>Plan d'action : La Direction générale des RIT examine les caractéristiques de sa politique et ses processus administratifs pour les rationaliser et les aligner sur l'objectif d'améliorer les résultats économiques pour l'industrie</p>	<p>Directeur général, Direction générale des retombées industrielles et technologiques</p>	<p>Décembre 2015</p>

RECOMMANDATION	RÉPONSE DE LA DIRECTION ET MESURES PLANIFIÉES	RESPONSABILITÉ DE GESTION	DATE DE FIN DES MESURES
	canadienne. Les cadres de la Direction générale travaillent en étroite collaboration avec les acteurs de l'industrie pour cerner les difficultés majeures et trouver des moyens d'améliorer les choses.		